Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260605-DEL202646-DE

Le Hinglé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 13
Votants 14

Le vendredi 5 juin 2026 à 19h00
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 2 juin 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, BOCLAUD ADAM Laura, , BUQUET Jocelyne, CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, TRÉMAUDAN Denis, KAPOLA David , DESPORTES Aurélie,
ABSENTS EXCUSES : Loïc PERQUIS procuration à Serge MACOIN Vianney DERRIEN

Le quorum étant atteint 13 membres du conseil municipal présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales , Monsieur Xavier CLAVIER est désigné à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance

Le procès verbal de la séance du conseil municipal en date du 11 mai 2026 est adopté à l'unanimité

DEL 2026 - 46 ETUDE DES DEVIS – ENTRETIEN DE TERRAINS

Monsieur Pascal GAUTIER, adjoint présente les devis reçus en mairie concernant l'entretien les bassins de rétention de la Lande d'Ahaut, de la rue Oreste Beghetti et de la Ville Tanet ainsi que l'entretien des espaces verts du lotissement du Bois Fleuri.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient les devis de l'entreprise ROCHEFORT PAYSAGE :

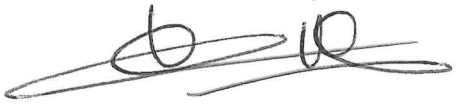
- Période du 01/07/2026 au 31/11/2026
  - 3 bassins 2 passages 1 826,02 € TTC
  - Bois fleuris 5 passages 1 000,02 € TTC

- Période du 01/01/2027 au 31/11/2027
  - 3 bassins 3 passages 2 739.00€TTC
  - Bois Fleuri 9 passages 1 800.04€TTC

LE HINGLE , le 12 juin 2026

Le Secrétaire Xavier CLAVIER

La maire Odile DOUILLET LE FAOU





Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture